

FROTO

40

DECAZEVILLE

AVEYRON

DECAZEVILLE (Aveyron)

Le bassin houiller de l'Aveyron venant d'être libéré, après de violents combats autour de Decazeville, le comité interlocal de la Libération décida, courant août 1944, de faire masquer l'effigie du maréchal Pétain et d'ajouter les initiales R.F. sur les timbres à ce moment en cours

Le président des Milices Patriotiques, accompagné du maire membre du comité de Libération, se présenta vers le 21 août, au bureau de poste de Decazeville, et demanda à M. Ségala, le contrôleur des postes, remplaçant le receveur en permission, la remise des timbres en sa possession, afin d'en opérer la surcharge

M. Ségala en ayant référé à ses chefs, à Rodez, et vu les circonstances, reçut l'autorisation de ces derniers, de livrer les timbres en sa possession.

surcharge type 1



surcharge type 2



NON EMIS



surcharge renversée

DIGNE

ALPES MARITIMES

DIGNE (Basses-Alpes)

Cette ville a été libérée le samedi 19 août 1944 par les blindés du 6ème Corps d'Armée U.S. dans leur avance foudroyante.

Jusqu'en 1950, aucune émission n'était signalée à cette occasion. C'est à cette époque qu'un officier F.F.I. a vendu ses timbres à un marchand de Nice (depuis établi à Paris).



DOUAI

NORD

DOUAI (Nord)

Emission souvenir due à des philatelistes
debut septembre 1944 . Mais admise à la poste
certains ont servi sur lettre. Tirage inconnu



EVIAN

HAUTE SAVOIE

EVIAN (Haute-Savoie)

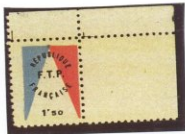
Libération le 15 août 1944 par les F.F.I.

Deux vignettes ont été émises au profit des F.T.P., couleur bleu-blanc-rouge. Il n'a pas été possible jusqu'à présent de connaître l'origine de celles-ci.



1. 1.20

2. 1.50



EVREUX

EURE



EVREUX (Eure)

La ville d'Evreux a été libérée par les armées américaines le 23 août 1944 au matin.

Sur les ordres des armées de Libération la correspondance postale pour les particuliers fut limitée aux relations locales et tout le courrier interrégional fut suspendu du 23 août au 31 octobre 1944. Un bureau de censure fut installé dans les locaux de la Recette Principale des Postes à Evreux.

Il y eut toutefois exception pour les plis officiels, ne contenant que des pièces de comptabilité ou des pièces administratives à l'exclusion de toute correspondance particulière.

La direction des Postes et Télégraphes continuant à assurer le service de la *Caisse Nationale d'Epargne* à ses guichets voulut bien autoriser la *Caisse d'Epargne Ordinaire d'Evreux* à continuer à déposer ses paquets et sa correspondance avec ses sous-caissiers dans l'arrondissement, où s'étend son périmètre d'exploitation.

Elle donnait ainsi le *caractère officiel* à ses plis qui purent circuler munis d'une étiquette spéciale du 23 août au 31 octobre.

La liberté de correspondance entre particuliers fut rendue au département le 1er novembre.

Pendant la période du 23 août au 31 octobre, la *Caisse d'Epargne Ordinaire d'Evreux* utilisa pour ses affranchissements des timbres qui furent surchargés :

Il s'agit certainement là de la série la plus intéressante de la Libération.

En effet, ces timbres ont servi régulièrement pendant un certain temps, et cela sans *aucune* complaisance. Aucune objection ne s'est élevée pendant qu'ils furent utilisés et leur caractère postal ne peut absolument pas être mis en doute. De plus, leur promoteur a agi de telle sorte qu'ils n'ont fait l'objet d'aucune spéculation, en effet, celui-ci s'est arrangé pour récupérer tous les timbres ayant circulé.

Malheureusement en ce qui concerne les philatélistes, dignes de ce nom, aucun de ceux-ci ne peut s'ennorgueillir de posséder cette série, et cela est bien dommage, car je les considère comme le fleuron de toute collection LIBERATION.

GAP

HAUTES-ALPES

Une émission privée a eu lieu le 20 février 1945, due à l'initiative du Comité de Libération des Hautes-Alpes 1.500 séries ont été surchargées à l'imprimerie Morét et Clavel par blocs de 25 : «GAP libéré 20 août 1944» sur trois lignes et vendues par le Comité au profit de ses oeuvres de bienfaisance.



GAP (Hautes-Alpes)

Cette ville a été libérée le dimanche 20 août par les blindés du 6ème Corps d'Armée U.S. dans sa victorieuse marche vers Grenoble.

Cette avance foudroyante avait été facilitée par les F.F.I. des Hautes-Alpes commandés par le lieutenant *Levy Villard*, dont le P.C. se trouvait à St-Pierre d'Argençon, non loin de Gap. Les destructions ferroviaires et le harcèlement des colonnes allemandes en retraite sur la Nationale 75 vers Grenoble, avaient permis cette libération cinq jours seulement après le débarquement de Provence.

HAGUENAU

HAGUENAU

(Bas-Rhin)

Ville libérée : 23 Novembre 1944

- Surcharge : en noir - R / CROIX DE LORRAINE / F / HAGUENAU / 11-12-44

Emission : 11 Décembre 44, en accord avec la Direction Départementale du Mouvement de la Libération Nationale (MLN)

Valeurs émises : T. HITLER 1pf - 3pf - 4 - 5 - 6 - 8pf.

Usage postal : T.P. connus sur lettres - Toutes les oblitérations sont du 11-12-43 14h. à HAGUENAU : le tampon français du Receveur, conservé pendant l'Occupation, ne portait que les millésimes de 1932 à 1943.



Cent cinquante lettres à destination de PARIS ont été également timbrées à 10 Pfennig - soit 1,50 Franc - oblitérées et seront acheminées dès la reprise des courriers normaux.

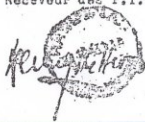
Les oblitérations ont été faites à l'aide du cachet du bureau de HAGUENAU, conservé par le receveur, et dont le dateur va des années 1932 à 1943. En conséquence, les oblitérations portent la date :

" 11 - 12 - 43 - 17 h. "

HAGUENAU le 21 Décembre 1944

Le Délégué Départemental
du M.L.N. :

Le Receveur des P.T.T. :



33

LA CHARITE S/LOIRE

NIEVRE

LA CHARITE-SUR-LOIRE (Nievre)

Emission du 23 septembre 1944.
Crées par le receveur des postes, 21 timbres, 3 non émis. 4 entiers ont été surchargés
Tirage variable: de 5 à 750 exemplaires
Certains timbres ont été utilisés pour affranchir du courrier ayant voyagé



5/1

LANSLEBOURG

SAVOIE

Emis le 22 octobre 1944



PROCES-VERBAL du COMITE de LIBERATION

DEPARTEMENT

de la Savoie.

BUREAU

"PROCES-VERBAL"

Objet: voir rapport.

L'Assemblée Générale des Quarante-Cinq, le vingt-deux
Octobre, s'est fait précéder, assisté des sous-préfets, des Docteurs
MARDI, Imprimeur à Cluses de Savoie, et de l'Administration
Lanslebourg, en l'honneur de la Libération de
Lanslebourg.

La séance ouverte par le Délégué du Comité Départemental
de la Libération, Monsieur de la Clusette, Président, dans
l'après-midi de ce jour, a été présidée par Monsieur LANNIER,
Maire, 1944.

Il y a eu, au cours de la séance, après lequel le cliché
du cachet à été détruit en présence des responsables :

VALEURS FACIALES

NOMBRE DE TIMBRES

0.00	1.00
0.70	1.00
0.80	1.00
1.00	1.00
1.20	1.00
1.30	1.00
2.00	1.00
2.30	1.00
4.00	1.00

Par-assis de cachet à main :



Monsieur MARDI
Imprimeur,

Monsieur LANNIER
Délégué de la C.N.L.

Monsieur de la Clusette
Président de la C.N.L.

MARDI
LANNIER

de la Clusette



129

LA ROCHE SUR YON

VENDEE

LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)

Emission privée. Petite surcharge R F au bas des timbres N'a pas été vendue au guichet, mais des correspondances revêtues de ces timbres surchargés ont circulé par la poste avec l'oblitération cachet à date de La Roche-sur-Yon et de Nantes.



LES ROUSSES

JURA

FRANCHE-COMTE

LES ROUSSES

(Jura)



Ville libérée : 28 Août 1944 par les F.F.I.

- Surcharge : en noir - LES ROUSSES / 28.8.44 / F.F.I.

Emission : Commémorative, due à l'initiative du Maire de la

Commune - Emission vendue à la Poste.

Valeurs émises : T. Mercure 10^e - 30 - 40 - 50.

T. Pétaïn 1^e - 1²⁰ - 1³⁰ - 2^e - 3^e - 4^e et 4^e50 typo - 4^e50 T.D.

Usage postal : T.P. connus sur lettres.



LIGNIERES DE TOURAINE

INDRE ET LOIRE

LIGNIERES-DE-TOURAINE (Indre-et-Loire)

Emission le 1 septembre, suite à une circulaire du directeur départemental de TOURS (circulaire annulée le 10 septembre).

Un deuxième tirage eut lieu le 16 septembre
Surcharge plus noire et plus épaisse
LES deux tirages existent sur lettres

TIRAGE TYPE 1



TIRAGE TYPE 2



LIGNIERES DE TOURAINNE

INDRE ET LOIRE

TIMBRES AYANT VOYAGE



LIGNY EN BARROIS

MEUSE

LIGNY-EN-BARROIS (Meuse)

Trois surcharges se sont succédées
 3 septembre 1944 (1,50 f Petain seul Tirage 2000 ex
 9 et 15 septembre tirages inconnus
 Tous ont servi sur lettre



TIRAGE TYPE 1



TIRAGE TYPE 2



TIRAGE TYPE 3

LILLE

NORD

LILLE (Nord)

Chef-lieu du département ; 201.920 habitants. en 1964

Émission officielle parue par décision du commissaire de la République. Mise en vente du 1.50 Pétain le 1er septembre 1944, arrêtée le 4 au matin par un délégué de l'administration centrale des P.T.T. Tirage 550.000 (600.000 d'après M. R. *Allerret*) ; vente 70.000. Le stock restant a été annulé au crayon rouge ou à la roulette de broderie. Sur-

charge grande Croix de Lorraine mal imprimée, avec petits caractères R.F. asymétriques en haut. Nombreuses variétés de surcharges, sans R, sans F, sans RF, surcharges renversées, surcharges au verso. D'autres valeurs furent surchargées à l'imprimerie des Postes, mais non émises.

croix normale



grande cassure



Surcharge renversée



LILLE

NORD

Surcharge + ou - haute



petite cassure



croix inegale



petite cassure



Non émis



LOCHES

EMISSION RECONNUE

INDRE ET LOIRE



LOCHES (Indre-et-Loire)

Sous-Préfecture de l'Indre-et-Loire ; 1.750 habitants (en 1945). Était dans la partie de ce département inclus dans la zone non-occupée et dépendait de la direction de Châteauroux. La receveuse, en visite à Tours, eut connaissance de la circulaire 202 interdisant aux bureaux de l'Indre-et-Loire de vendre des timbres à l'effigie du maréchal sans les avoir surchargés R.F. De retour à Loches, le 8 septembre 1944, sans avertir la direction de Châteauroux, elle appliqua la circulaire et surchargea, avec un cachet en caoutchouc qui se détériora rapidement, les valeurs suivantes, qui furent immédiatement vendues au guichet :

0.60	300	exempl.	2.00	120	exempl.
0.70	200	»	2.40	60	»
0.80	100	»	3.00	70	»
1.00	200	»	4.00	50	»
1.20	100	»	4.50	60	»
1.50	2.520	»	50.00	20	»

LOUHANS

SAONE ET LOIRE



LOUHANS

(Saône et Loire)

Ville libérée :

- Surcharge : en noir - F. F. I. (en biais de bas en haut)

Emission : Patriotique de Novembre 1944.

Valeurs émises : T. Mercure 10^e et 20^e.

T. Pétain 60^e - 70 bleu - 70 orange - 80 brun - 4^e typo - 4^e50 T.D.

Usage postal : T.P inconnus sur lettres.



F.F.I.



LYON

RHÔNE



LA POSTE DE LA CLANDESTINITÉ

Étude sur la vignette du Mouvement « France d'abord ».

Le Mouvement « France d'abord » avait organisé un service postal pour le transport clandestin pendant l'occupation des courriers et des journaux aux différents groupes ; ce service put assurer, dès 1943, avec l'aide des Ambulants, et d'un certain personnel des P.T.T., une liaison rapide avec neuf départements : Rhône, Saône-et-Loire, Ain, Gard, Ardèche, Haute-Loire, Loire, Isère, Drôme.

LE BRAS PERS
MATHIESSON



Il entretint en outre des relations postales permanentes entre Lyon et les villes suivantes : Paris, Marseille, Nîmes, Toulouse, Saint-Rambert-d'Albon, La Voultre-sur-Rhône, Tournon, Valency, Grenoble, Chambéry, Annecy, Bourg, Saint-Etienne, Roanne, Clermont-Ferrand, Le Puy, Dunière, Aurac-sur-Loire, La Verpillière, Aix-les-Bains, Mâcon, Chalou-sur-Saône, Lons-le-Saunier, ainsi qu'avec d'autres villes intermédiaires.

Gratuite à l'origine pour les divers groupements, cette poste, en se développant nécessita l'application d'une taxe de transports pour l'amortissement de ses frais. En 1943, un timbre-poste représentant un drapeau tricolore fut mis à l'étude. La réalisation des trois planches nécessaires au tirage fut exécutée, sans aide professionnelle, dans un atelier clandestin dépourvu de matériel technique. Les essais de mise au point des clichés par des photograpeurs improvisés durèrent plusieurs mois sous la menace constante des perquisitions.

L'état-major de « France d'abord » fut arrêté par la Milice et l'impression du timbre suspendue au cours de l'année 1944. Les planches comportent trente vignettes marquées du chiffre 20 ; ce chiffre est une indication de valeur faciale. Un drapeau tricolore sur lequel se détache l'insigne du groupe « France d'abord » est entouré d'une légende audacieuse : « Postes Françaises de la Résistance ». Les feuillets sont gommés, mais en raison des difficultés techniques la dentelure a été remplacée par le perçage en lignes.

Le reliquat des timbres neufs serait actuellement de 2.000 feuillets environ.

F. AUTO

61

LYON

EMISSION OFFICIELLE

LYON (Rhône)

Serie émise le 2 septembre 1944, en vertu d'un arrêté paru dans le "Journal Officiel de la République n° 3 (région Rhône-Alpes)". L'article 1er est ainsi rédigé: "Lemonogramme R.F. sera imprimé immédiatement sur tout les timbres-poste.

Cet arrêté interdisait la vente des timbres sans surcharge à partir du 30 septembre 1944 au soir.



papier jaunatre



surcharge basse



surcharge sur pelurage



surcharge haute



angles datés



63

LYON

EMISSION OFFICIELLE



Monsieur PONCHON
 Rue du 14 juillet



CARTE POSTALE

Expéditeur :

Monsieur Raymond René
 6, rue du Vieux Pont
 Nanterre SEINE

20 -

64

LYON

RHONE

Surcharge haute



Surchare basse



LYON

EMISSION OFFICIELLE

Angles datés



On remarque dans cette liste, des timbres du type Blason de 10, 15 et 20 F, dont il n'avait jamais été question auparavant. On aurait pu les classer comme non émis. En réalité, ils sont bien émis, car il en a été vendu quelques feuilles, dès le jour de l'impression, mais sur ces entrefaites, des communications aériennes venaient d'être rétablies avec l'Administration Centrale des P.T.T. et celles-ci en interdisaient la vente.

Ces blasons surchargés mis en vente dans la soirée du même jour étaient retirés de la vente le lendemain matin sur ordre de PARIS.

